



Bruxelles, le 11 mai 2016

8817/16

DIPL 19

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la Confédération suisse auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Urs BUCHER en remplacement de Son Excellence Monsieur Roberto Balzaretti

Par lettre parvenue le 30 mars 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Confédération suisse auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Urs BUCHER comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Roberto Balzaretti.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Urs BUCHER comme Chef de la Mission de la Confédération suisse auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Urs BUCHER en qualité de Chef de la Mission de la Confédération suisse auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 2170 en date du 4 avril 2016, a été acquis à la date du 4 mai 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.